



**PRÉFET
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°19-2022-090

PUBLIÉ LE 29 SEPTEMBRE 2022

Sommaire

Agence Régionale de Santé /

19-2022-09-28-00001 - Arrêté portant réquisition de personnels à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et sur trois les trois Instituts Médico-Éducatifs (IME) gérés par l'association PEP19 (8 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

19-2022-09-28-00001

Arrêté portant réquisition de personnels à la
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et sur trois les
trois Instituts Médico-Éducatifs (IME) gérés par
l'association PEP19

ARRÊTÉ

Portant réquisition de personnels à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et sur les trois Instituts Médico-Educatifs (IME) gérés par l'association les PEP19

Le Préfet du département de la Corrèze,

Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2215-1 ;

VU le Code de la Santé Publique, et notamment ses articles L.3131-1 à L.3131-11, et L.3131-12 à L.3131-20 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L.344-1 et suivants ainsi que ses articles R.344-1 et suivants ;

VU le décret du 7 octobre 2020 publié au JORF n°0245 du 8 octobre 2020 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, monsieur Benoît ELLEBOODE ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de monsieur Etienne DESPLANQUES en qualité de Préfet de la Corrèze,

VU le préavis de grève nationale déposé pour la journée du 29 septembre 2022 ;

VU le courrier de l'association les PEP19 informant monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine du mouvement de grève de certains personnels sur la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Sainte-Féréole (19270) et au sein des trois Instituts Médico-Educatifs (IME) gérés par l'association les PEP19, à savoir celui de Sainte-Fortunade (19490), Ussel (19200) et Meyssac (19500) ;

CONSIDÉRANT, sur la base des éléments transmis par sa directrice, l'impossibilité d'assurer le nécessaire service minimum relatif à la continuité et la sécurité des soins au regard du niveau de mobilisation des différentes catégories de personnels de l'établissement ;

CONSIDÉRANT l'impossibilité de transférer dans l'urgence les résidents actuellement pris en charge dans une autre structure ;

CONSIDÉRANT l'urgence qui s'attache à la situation et le risque grave d'atteinte à la sécurité des résidents en l'absence de continuité des soins et des prises en charge des patients, des résidents ou du public accueilli ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu dans ces conditions de procéder à la réquisition des personnels identifiés dans le tableau annexé afin d'assurer le service minimum nécessaire à la prise en charge du public accueilli, mesure proportionnée aux circonstances ;

Sur proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine ;

ARRETE

Article 1^{er} : Les personnels dont les noms figurent en annexe du présent arrêté sont réquisitionnés, du mercredi 28 septembre 2022 minuit au 29 septembre 2022 minuit.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. Le tribunal administratif peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur de la Délégation Départementale, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Colonel Commandant du Groupement Départemental de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Corrèze.

A Tulle, le 28 SEP. 2022

Le Préfet,

Etienne DESPLANQUES

Annexe

- Liste des personnels réquisitionnés



Organisation de la continuité des services au sein des IME PEP19 et de la MAS de Sainte Féréole suite au préavis de grève nationale pour la journée du 29 septembre 2022 (du 28 septembre 2022 minuit au 29 septembre minuit) par les organisations syndicales nationales CGT- SUD Solidaire-FO- CFTC

Service minimum dans le cadre d'une réquisition

Afin de garantir la sécurité et l'accompagnement des résidents des IME et de la MAS, l'association gestionnaire les PEP 19 valide l'organisation mise en œuvre par les directeurs de proximité selon les tableaux joints, et ce pour une durée de 24 heures du mercredi 28 septembre 2022 minuit au jeudi 29 septembre 2022 minuit.

Tulle le 27/9/2022

La Directrice Générale
des PEP19
SYLVIE BENOIT

IME Sainte Fortunade Organisation jeudi 29 septembre 2022

Fonctions	Horaires	Nombre de professionnels	Noms et prénoms requisitionnés	Noms et prénoms personnels réservistes
AS/Infirmier	09h00-12H30 13H00-19H30	1	Anne LECLERCQ	
Veilleurs de nuit	00H00-7H30	3	Christel TARTARIN Delila BELGHERBIA, Elisabeth KEMIRI	
	22H20-8h30 21H00-7H30	3	Delila BELGHERBIA, Laetitia GARRET, Agathe RABY	
Agent de service	8H30-13H 14H-17H15	1	Stéphanie CROIZET	
Administration		0		
Cuisine	8H-14H 17H-19H30		Sophie BONNET	
	8H15-11H15 11H45-15H 17H-19H30	2	Dominique ORLUC	
Logistique	8H15-12H30 13H15-17H00	1	Julien OZOUF	
Transport		0		
Fonctions	Horaires	Nombre de professionnels	Noms et prénoms requisitionnés	Noms et prénoms personnels réservistes
	<i>PREPA PRO-PEDA</i>			
	8H15-13H30	1	Pierre Vincent ESTRADA	
	13H30-21H30	1	Valentin CERDA	
	7H30-17H00	1	Sandrine BACHELLERIE	
	16H-21H30	1	Yannick PHILIPPE	
	<i>PRO-ATELIERS</i>			
	8H15-12H 13H15-16H30	1	Angélique TAILLE	
	8H15-16H30	1	Cathy QUEYRAUX	
	11H45-13H45 16H-21H30	1	Mickael PIMENTA	
	8H15-16H30	1	Sandrine TEYSSIER	
	16H-22H15	1	Fanny BONILLO	
	16H-22H15	1	Nicolas PAILLER	

IME Meyssac Organisation jeudi 29 septembre 2022

Fonctions	Horaires	Nombre de professionnels	Noms et prénoms personnels réquisitionnés	Noms et prénoms personnels réservistes
Service Transport	7h-9h/ 16h-18h30		/	
	7h-9h/ 16h-18h30		/	
	6h30-9h/ 16h-18h30		/	
	7h-9h/16h-18h30		/	
Service médical	07H30-16H30		FOUILLADE Christine	
	21H30-08H00		MILLET Marianne	
	21h30-08H00		VIRONDEAU Isabelle	
Service restauration	07H45-15H00		LEURIDANT Baya	
	07H45-14H45		GASQUET Sylvie	
Service ménage	07H15-12H00/13H-16H		HAURY Nathalie	
Service lingerie			/	
	07H00-12H00	1	BOUNY Céline	
Service éducatif	11H45-21H30	1	CORREZE Delphine	
	13H30-21H45	1	KIMBERT Dominique	
	14H30-22H30	1	BROUILLET Marie	
Service administration	13h30-22h		/	
	8h30-16h30		/	
	8h30-16h30		/	
	8h30-16h30		/	
	8h30-16h30		/	

IME Usse! Organisation JEUDI 29 septembre 2022

Fonctions	Horaires	Nombre de professionnels	Noms et prénoms personnels réquisitionnés	Noms et prénoms personnels réservistes
Chef Cuisinier	7H/15H	3	BARRIER Pascal	
Tournant de cuisine	8H/15H 18H/20H30		GIRARD Jean Michel	
Cuisinier	7H30/14H		RALITE Jacky	
Agent entretien	9H/12H	1	CHRISTOPHE PEYRAUD	
Agents de service	7H/12H	2	ROBISCHUNG Benoit	
	7H/12H		BARROT Nadine	
Lingère	7H/12H	1	BORDES Catherine	
Educateurs	7H/16H30		DIOUBOU Marie-Claire	
	12H/16H30		CHARPENTIER Léo	
	12H/22H		GOURAND Emilie	
	9H/13H30		BRAL ABEL	
	9H/16H30		AKANTOUR VERONIQUE	
	13H30/22H		DOUHET NATHALIE	
Veilleur de nuit	7H/13h30		MARLIAC DAMIEN	
	7H/14H		DESHAYES GENEVIEVE	
	14h/22H		BLANC PASCALE	
	28/09 AU 29/09 22H-7H 29/05 AU 30/06 22H/7H		CHABRIER SABINE DURAZ FRANCK	
INFIRMIERE	8H30/12H 17H-19H30	1	JOUGAL HELENE	
Secrétariat				
Transports				

MAS Sainte Féréole Organisation jeudi 29 septembre 2022

Fonctions	Horaires	Nombre de professionnels	Noms et prénoms personnels réquisitionnés	Noms et prénoms personnels réservistes
AMP	7h55 - 13h30	2	Cécile Gaucher	
	17h00 - 20h30	5	Marie-José ROUSSEL	
			Patrick ASFAUX	
			Olivier ALEXIS	
			Maryline BISSIERE	
AS	9h00 - 13h30	1	Nicolas MOREAU	
	7h00 - 12h00	2	Angéline COUMET Florence GUIGNABEL Suzanne TEILHET	
CDD en cours de formation	13h25 - 21h00	1	Fanny BELAIR	
	16h00 - 21h00	1	Ophélie BRIAT	
	7h55 - 13h30	1	Théo GERARD	
Veilleurs	7h30 - 14h00	1	Emmanuella DURCE	
	Nuit : 28 au 29/09	2	Emilie DENNEL	
	20h45 - 7h15		Océane MERLIER	
Agent de service	Nuit : du 29 au 30/09	2	Christophe CORNUAULT	
	20h45 - 7h15		Emilie DENNEL	
Administration	8h00 - 12h00	1	Patricia DI STEFANO	
	8h00-17h00	1	Christophe LAVAUD	

Fait à Tulle le 27 septembre 2022.

BENOIT Sylvie

Directrice Générale Les PEP19


Les PEP 19
 Pupilles de l'Enseignement Public
 23, Rue A. Audubert - BP 23
 19001 TULLE CEDEX
 Tél. 05 55 20 01 41 - Fax 05 55 20 03 01
 Site 77 957 068 00175 - NAF 8999B

